

Sciences Po Strasbourg

École de l'Université de Strasbourg



Faculté

de **droit**, de **sciences politiques**

et de **gestion**

Université de Strasbourg

Chaire Jean Monnet NEF-LAW-INTEGRATION

Livret des cours et enseignants



Chaire Jean Monnet



<i>Narratif « La confrontation des modèles de frontières »</i>	P.7
<i>Narratif « La construction de l'espace frontalier dans le marché intérieur de l'énergie »</i>	P.11
<i>Narratif « La construction d'un modèle européen de frontières »</i>	P. 15

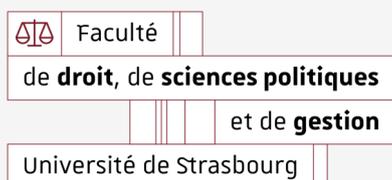


Edito

La **Chaire Jean Monnet « Narratifs européens de la frontière »** permet de développer une **offre de cours** de niveau Master à l'**université de Strasbourg** au niveau M1 (4^{ème} année de Sciences Po Strasbourg) et M2 (pour six master portés par la Faculté de droit et Sciences Po Strasbourg). Elle est conçue **en miroir** de la **Chaire NEF-HIST INTEGRATION** portée par la professeure Birte Wassenberg, qui s'attache à une réflexion historique sur les phénomènes de dé- et de re-frontiérisation. Cette construction permet une **réflexion pluridisciplinaire** sur l'objet qu'est la frontière, pour l'apprivoiser comme espace d'intégration en Europe.

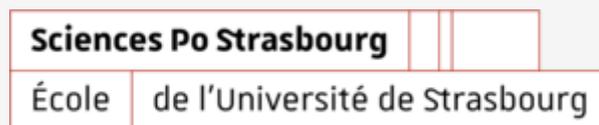
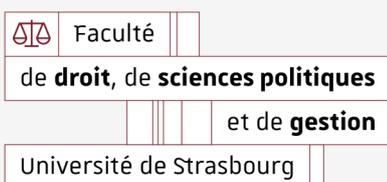
Sa raison d'être est de démonter la mécanique juridique de la frontière dans l'intégration européenne. Cette Chaire **envisagera donc les différentes figures juridiques** de ce concept pour en exposer les béances et étudier les potentialités de faire de la frontière non pas un lieu du repli frileux du nationalisme, mais le **lieu d'une réappropriation citoyenne pour l'intégration européenne**.

L'offre de cours est structurée autour de **trois narratifs** de la frontière, **pour mettre en récits** les passages de textes, les bribes de jurisprudence et les fragments de raisonnement qui font advenir un **concept de frontière en Europe**. En mettant ces narratifs en résonance, cette Chaire ambitionne de donner corps à un **droit européen de la frontière**.



1. Un **narratif de la confrontation des modèles de frontières**, qui raconte la frontière nationale, pour comprendre ce qu'est une frontière qui distingue deux espaces de souveraineté, comment elle est organisée pour différencier et comment elle permet d'intensifier les contrôles. Les différents modèles de frontières : ouverte, fermée, patrouillée, filtrante, espace de tri seront étudiés, au travers de diverses constellations du droit (marché intérieur, espace douanier et politique migratoire).
2. Un **narratif de la frontière comme espace de vie** dans la zone frontalière. Le marché intérieur porte cette capacité de structuration de l'espace frontalier du point de vue des infrastructures et des dispositifs juridiques d'interconnexion normative. Ce narratif résulte traditionnellement de la politique de l'UE pour éliminer la frontière par la coopération territoriale. Il s'accroît depuis 2017 dans l'Union européenne, porté encore plus intensément par la crise sanitaire, qui a révélé combien cet espace frontalier est un espace de vie. La politique énergétique sera sollicitée pour développer un cas d'étude sur les enjeux d'une zone frontalière de transition énergétique après la fermeture de la centrale atomique de Fessenheim.
3. Un **narratif de la frontière comme modèle européen de régulation de la libre circulation** sera enfin appréhendé. L'harmonisation dans l'UE comme la coopération au sein du Conseil de l'Europe peuvent être des moyens d'éliminer la frontière. Mais il est de plus en plus clair que le droit du marché intérieur ne peut pas se penser sans la frontière ; dans cette optique, le développement de principes communs de gestion de la frontière sera plus particulièrement étudié. Enfin, la pertinence de la frontière peut être interrogée dans le marché intérieur numérique, confronté à des flux de données a-frontaliers. Cette thématique sera plus particulièrement étudiée dans le cadre de la politique européenne de santé.

Frédérique Berrod





Le **narratif de la confrontation des modèles de frontières**, raconte la frontière nationale, afin de comprendre ce qu'est une frontière qui distingue deux espaces de souveraineté, comment elle est organisée pour différencier et comment elle permet d'intensifier les contrôles. Les différents modèles de frontières : ouverte, fermée, patrouillée, filtrante, espace de tri seront étudiés, au travers de diverses constellations du droit (marché intérieur, espace douanier et politique migratoire).

Frédérique Berrod est professeure de droit de l'Union européenne à Science Po Strasbourg depuis septembre 2008. Elle est vice-présidente Finances de l'Université de Strasbourg depuis avril 2021. Elle est titulaire d'une chaire Jean Monnet depuis décembre 2021, consacrée au « Narratif des Frontières européennes ».



Elle est spécialisée dans l'enseignement du droit de l'Union européenne (droit institutionnel de l'UE, droit du marché intérieur, droit de la concurrence, droit des frontières, droit de l'énergie, droit des produits de santé, droit du marché intérieur numérique, droit des données en Europe) et responsable du Master 2 « Droit des produits de santé en Europe » à la Faculté de droit de Strasbourg.

Description du cours :

Master 2 Science Po Strasbourg Master FRONT & Master 2 Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion, M2 Droit des produits de santé en Europe

Séminaire : La mécanique juridique de la frontière dans l'UE (10 heures CM)

Séminaire : Construction du marché intérieur numérique et santé (10 heures CM)

La construction de l'espace frontalier sera abordée de manière pratique au travers d'un premier séminaire. La thématique sera abordée à partir de la mécanique juridique de la frontière : qu'est-ce que le droit prévoit pour établir une frontière et développer un espace frontalier ? Quels outils juridiques permettent de gérer une frontière ? Quels outils permettent de gérer le passage de la frontière et la vie sociale sur la frontière ? Les conditions d'existence d'une frontière sanitaire seront plus particulièrement analysées pour comprendre comment tirer les conséquences de la crise de la COVID du point de vue de l'espace de et autour de la frontière en Europe.

Le deuxième séminaire permettra d'éprouver ces premières conclusions dans le marché unique numérique de la santé. Comment gérer un phénomène a-territorial à partir de la frontière en Europe ? Comment concevoir l'effet extraterritorial d'une norme européenne ? Autant de questions qui permettront d'apprécier la matérialité des frontières numériques.

Narratif « La confrontation des modèles de frontières »

Catherine Haguenu-Moizard est Professeure à l'Université de Strasbourg, spécialiste de droit de l'Union européenne, en particulier de l'espace de liberté, de sécurité et de justice et de droit comparé. Participe à des projets de recherche européens. Présidente de la Commission scientifique de l'Université franco-allemande.



Description du cours :

Master 2 Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion, M2 Droit des produits de santé en Europe et Espace de liberté, de sécurité et de justice

Séminaire : Gestion des frontières dans l'ELSJ (6 heures CM)

Ce séminaire a pour objet d'interroger le concept de frontière extérieure dans le contexte de l'espace de liberté, de sécurité et de justice en ce concentrant sur les contrôles à l'égard des personnes franchissant ces frontières. Il est construit à partir des spécificités de cet espace, qui rend par exemple difficile l'application pure et simple du principe de reconnaissance mutuelle et affaiblit ainsi les formes de transnationalisation du droit au profit de la conception de pans de droit commun. La question reste de savoir dans quelle mesure ces évolutions affaiblissent ou renforcent les frontières normatives dans l'UE et comment elles transforment le droit.

Inspecteur des douanes, Aymeric Atamaniuk occupe depuis septembre 2020 les fonctions d'adjoint à la cheffe du bureau *Sécurité intérieure de l'Union* du Secrétariat général des affaires européennes (SGAE). Ce service, placé sous l'autorité de la Première Ministre, est en charge de la coordination interministérielle pour l'élaboration des positions de négociation de la France au Conseil de l'Union européenne. Au sein d'une équipe composée également de policiers et de gendarmes, Aymeric est en charge du suivi des dossiers législatifs et non législatifs en matière de coopération policière et douanière en Europe.



Après une formation de juriste spécialisé en droit de l'Union européenne (M2 Droit pénal de l'UE - ELSJ) à l'université de Strasbourg, puis d'une année à l'école nationale des douanes de Tourcoing, Aymeric a également occupé un poste au sein de la direction générale des douanes et droits indirects, spécialisé dans l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre de la réglementation européenne relative à la valeur en douane des marchandises importées. Point de contact des autorités douanières nationales et européennes dans ce domaine, son parcours lui permet aujourd'hui d'appréhender la notion de frontière « douanière » sous différents aspects commerciaux et sécuritaires.

Description du cours :

Master 2 Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion, M2 Droit des produits de santé en Europe et Espace de liberté, de sécurité et de justice

Séminaire : Construction et gestion de la frontière douanière (15 heures CM)

Partant de la perspective historique d'une administration douanière exerçant une mission régalienne par excellence, ce séminaire a tout d'abord vocation à expliquer les évolutions récentes, notamment induites par la construction européenne, qu'a connues la douane et qui définissent son action. Celle-ci est ensuite appréhendée de manière raisonnée à la lumière des principes de droit douanier de l'Union européenne pour décortiquer le mode de fonctionnement d'une frontière extérieure du point de vue notamment du commerce de biens.

Tout en insistant sur les diverses missions exercées aujourd'hui par les douanes et le cadre juridique applicable, il est constamment fait référence à la dimension transfrontalière qui caractérise toujours l'action douanière, que ce soit en tant que police des marchandises ou force de sécurité intérieure. La douane française, de même que toutes les douanes en Europe, connaît encore aujourd'hui des bouleversements qui vont souvent de pair avec les changements politiques, économiques, sanitaires, sécuritaires voire militaires qui impactent nos frontières. La thématique du Brexit est ainsi notamment étudiée pour comprendre comment une frontière intérieure se transforme du point de vue du droit en frontière extérieure.



Le **narratif de la frontière comme espace de vie** dans la zone frontalière. Le marché intérieur porte cette capacité de structuration de l'espace frontalier du point de vue des infrastructures et des dispositifs juridiques d'interconnexion normative. Ce narratif résulte traditionnellement de la politique de l'UE pour éliminer la frontière par la coopération territoriale. Il s'accroît depuis 2017 dans l'Union européenne, porté encore plus intensément par la crise sanitaire, qui a révélé combien cet espace frontalier est un espace de vie. La politique énergétique sera sollicitée pour développer un cas d'étude sur les enjeux d'une zone frontalière de transition énergétique après la fermeture de la centrale atomique de Fessenheim.

Frédérique Berrod est professeure de droit de l'Union européenne à Science Po Strasbourg depuis septembre 2008. Elle est vice-présidente Finances de l'Université de Strasbourg depuis avril 2021. Elle est titulaire d'une chaire Jean Monnet depuis décembre 2021, consacrée au « Narratif des Frontières européennes ».



Elle est spécialisée dans l'enseignement du droit de l'Union européenne (droit institutionnel de l'UE, droit du marché intérieur, droit de la concurrence, droit des frontières, droit de l'énergie, droit des produits de santé, droit du marché intérieur numérique, droit des données en Europe) et responsable du Master 2 « Droit des produits de santé en Europe » à la Faculté de droit de Strasbourg.

Description du cours :

Master 2 Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion, M2 Droit et gestion des énergies durables et M2 Science PO Strasbourg Droit de la Régulation en Europe

Séminaire : Droit européen de l'énergie (20 heures CM)

Ce cours de droit européen de l'énergie est axé sur les mutations des frontières intérieures et extérieures qu'il génère. Il permettra de comprendre comment l'espace frontalier se structure par les infrastructures et comment le droit de l'UE assure au fond l'interopérabilité des systèmes juridiques pour transformer l'espace européen de l'énergie.

Les frontières intérieures deviennent des zones de libre circulation et de plus en plus de solidarité entre les Etats membres. Elles sont transformées par l'impératif de transition climatique et l'objectif de neutralité carbone en 2050, ce que la guerre en Ukraine rend encore plus évident. La frontière extérieure a longtemps servi à projeter le système énergétique de l'UE à l'extérieur tout en garantissant en Europe la sécurité des approvisionnements. La crise de la COVID 19 et la guerre en Ukraine la transforme en frontière de protection de la souveraineté européenne. Elles peuvent aussi se développer en espaces de résilience dans l'Union européenne.

Narratif « la frontière comme espace de vie »

Michael Frey, dispose d'une expertise tant professionnelle que scientifique, attestée par des publications et des projets de recherche financés par des tiers, tant dans les questions juridico-administratives du tournant énergétique et de la protection du climat que dans l'étude de questions telles que la coopération transfrontalière.



Avant de devenir professeur de droit public à l' Université des sciences appliquées pour l'administration publique à Kehl, il a travaillé pendant plus de cinq ans pour le Land dans le domaine de la coopération transfrontalière (à la direction de la coopération transfrontalière du Regierungspräsidium Freiburg, en tant que directeur d'IN-FOBEST et secrétaire de la délégation allemande à la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur) ainsi que dans le domaine de la transition énergétique (directeur du centre de compétences Energie du Regierungspräsidium Freiburg).

Depuis 2013, il enseigne le droit public et administratif ainsi que le droit européen à l'Université de Kehl, ainsi que de nombreux cours spécialisés sur la transition énergétique et la protection du climat et la coopération transfrontalière. Il a reçu le prix Ars-Legendi de droit 2014 pour sa mise en œuvre de la méthode de "l'apprentissage par la recherche" dans les sciences juridiques et, en 2015, un Senior-Fellowship pour l'enseignement supérieur innovant de la fondation du Bade-Wurtemberg. Depuis 2015, il dirige l'institut de recherche appliquée de l'université de Kehl.

Description du cours :

Master 2 Faculté de droit, M2 Droit et gestion des énergies durables et M2 Science PO Strasbourg Droit de la Régulation en Europe

Séminaire : Legal Framework of a bilateral energy space (4 heures CM), en anglais

Le séminaire est organisé sous la forme d'un échange entre des étudiants spécialistes de la politique européenne de l'énergie et du droit de la régulation à partir d'un cas d'étude. L'objectif est d'éprouver la coopération transfrontalière dans le secteur de l'énergie. Les étudiants pourront ainsi s'emparer des obstacles normatifs qui peuvent conduire à refermer la transition énergétique sur des frontières locales ou nationales. Le contenu couvre aussi bien les questions juridiques relatives aux installations de production d'énergie transfrontalières que les questions juridiques relatives aux réseaux de transport d'énergie transfrontaliers, tels que l'électricité, la chaleur, le gaz naturel ou l'hydrogène.

Narratif « la frontière comme espace de vie »

Birte Wassenberg est professeure d'histoire contemporaine à Sciences Po, Université de Strasbourg, directrice du Master 2 Relations Internationales les Frontières, membre du Centre d'Etudes internationales et européennes (CEIE), de la Fédération Europe en mutation et chercheuse associée à l'UMR Sirice Paris-Sorbonne. Ancienne attachée territoriale à la Région Alsace responsable de la coopération transfrontalière (1993-2006), titulaire d'une chaire Jean Monnet et directrice du Centre d'excellence Jean Monnet franco-allemand de Strasbourg, elle est spécialiste de la coopération transfrontalière et de l'histoire de l'intégration européenne.

Parmi ses publications récentes : Recent publications: *Origins and Consequences of European Crises. Global Views on Brexit*, Peter Lang, Bussels, 2020 (avec Noriko Suzuki); *Critical Dictionary of Borders and European Integration*, Peter Lang, Brussels, 2020 (avec Bernard Reitel); *Mémoire d'Europe. Mémoire de Paix. Témoignages de la région frontalière d'Alsace*, Franz-Steiner Verlag, Stuttgart, 2020 (avec Philippe Hamman)



Descriptif du cours

Master 2 Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion, M2 Droit des produits de santé en Europe

Séminaire : La construction de la coopération transfrontalière (8 heures CM)

Ce séminaire vise à comprendre comment l'histoire de la coopération transfrontalière s'inscrit dans celle de l'intégration européenne pour donner sens au principe de cohésion territoriale, peu investie en droit par rapport à d'autres dimensions de la cohésion. Les étudiants pourront ainsi maîtriser les différents espaces, acteurs et outils de cette coopération transfrontalière, par une articulation du mille-feuilles normatif du droit privé et public, du droit de l'UE et de ses Etats-membres, de celui du Conseil de l'Europe et enfin de la coopération bilatérale franco-allemande initiée par le traité d'Aix-la-Chapelle.



Le **narratif de la frontière comme modèle européen de régulation de la libre circulation** permet de travailler ce qui fait la spécificité des frontières dans les espaces de circulation en Europe. L'harmonisation dans l'UE comme la coopération au sein du Conseil de l'Europe peuvent être des moyens d'éliminer la frontière. Mais il est de plus en plus clair que le droit du marché intérieur ne peut pas se penser sans la frontière ; dans cette optique, le développement de principes communs de gestion de la frontière sera plus particulièrement étudié. Enfin, la pertinence de la frontière sera interrogée dans le marché intérieur numérique, confronté à des flux de données a-frontalières. Cette thématique sera plus particulièrement étudiée dans le cadre de la politique européenne de santé.

Frédérique Berrod est professeure de droit de l'Union européenne à Science Po Strasbourg depuis septembre 2008. Elle est vice-présidente Finances de l'Université de Strasbourg depuis avril 2021. Elle est titulaire d'une chaire Jean Monnet depuis décembre 2021, consacrée au « Narratif des Frontières européennes ».



Elle est spécialisée dans l'enseignement du droit de l'Union européenne (droit institutionnel de l'UE, droit du marché intérieur, droit de la concurrence, droit des frontières, droit de l'énergie, droit des produits de santé, droit du marché intérieur numérique, droit des données en Europe) et responsable du Master 2 « Droit des produits de santé en Europe » à la Faculté de droit de Strasbourg.

Description du cours :

Master 1, 4^e année de Sciences PO Strasbourg

Cours : Le droit du marché intérieur : espace de frontières intérieures (24 heures CM)

Ce cours constitue la base des enseignements de droit du marché intérieur de la 4^{ème} année de Science PO Strasbourg. Il permettra de construire une nouvelle approche de cet espace sans frontières intérieures. Centré sur la libre circulation des marchandises, il permettra de dessiner juridiquement les évolutions de la frontière européenne. L'articulation entre frontière intérieure et extérieure sera mise en valeur à partir du droit douanier du droit douanier. Ce prisme d'analyse permettra de distinguer dans la jurisprudence de la Cour de justice de l'UE l'élimination de l'effet-frontière, la transnationalisation progressive de la règle de droit et enfin les méthodes de création des éléments de droit commun. La frontière permettra de relire le droit du marché intérieur à partir des espaces frontaliers, de comprendre la nouvelle architecture des frontières en Europe et leur nouvelle « consistance ». Ce cours servira de base théorique à la conception d'un modèle européen de frontières.

Frédérique Berrod est professeure de droit de l'Union européenne à Science Po Strasbourg depuis septembre 2008. Elle est vice-présidente Finances de l'Université de Strasbourg depuis avril 2021. Elle est titulaire d'une chaire Jean Monnet depuis décembre 2021, consacrée au « Narratif des Frontières européennes ».



Elle est spécialisée dans l'enseignement du droit de l'Union européenne (droit institutionnel de l'UE, droit du marché intérieur, droit de la concurrence, droit des frontières, droit de l'énergie, droit des produits de santé, droit du marché intérieur numérique, droit des données en Europe) et responsable du Master 2 « Droit des produits de santé en Europe » à la Faculté de droit de Strasbourg.

Description du cours :

M2, Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion, M2 Droit des produits de santé en Europe et M2 Espace de liberté, de sécurité et de justice

Séminaire : Principes du marché intérieur et gestion des frontières intérieures (18 heures CM)

La confrontation des modèles de frontières sera examinée à partir de l'intégration européenne. Elle vise à comprendre le modèle de frontière ouverte qui caractérise le marché intérieur. L'étude de ses trois principes que sont le principe de non-discrimination, la liberté d'accès au marché et la reconnaissance mutuelle, pour en mesurer les effets sur les frontières intérieures de l'Union permettra d'élaborer une typologie des frontières à partir de la frontière intérieure de l'Union européenne. Cette catégorisation permettra de faire apparaître dans un deuxième temps de la réflexion collective les méthodes de gestion des frontières intérieures et de travailler sur la réalité de leur disparition.

Basé sur l'étude de textes normatifs et de jurisprudence choisie, ce séminaire convie à relire le marché intérieur à l'aune de la frontière et pas de sa simple élimination. Il permet au juriste de droit de l'UE d'appivoiser la frontière intérieure et de comprendre ses fonctions.

Narratif « La construction d'un modèle européen de frontières »

Nathalie De Grove Valdeyron est professeure de droit public à l'Université Toulouse1 Capitole. Elle a obtenu une chaire Jean Monnet (2017-2021) en droit européen de la santé et des produits de santé, champ de recherche et d'enseignement qu'elle développe depuis plusieurs années au sein de l'institut de recherche en droit européen, international et comparé d'UT1 Capitole.



Auteure d'un fascicule sur la Santé publique (Répertoire européen Dalloz) et sur les Médicaments (Répertoire européen Dalloz), elle est responsable de la chronique santé publique de l'Annuaire de droit de l'Union européenne, de celle de la Revue de droit de l'Union (Politiques internes) et collabore avec des revues européennes (Revue des affaires européennes, Revue de l'Union européenne, etc.).

Description du cours :

Niveau : Master 2 Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion, M2 Droit des produits de santé en Europe

Séminaire : La construction d'un espace européen de santé dans l'Union européennes (4 heures CM), à distance

Ce séminaire vise à mettre en évidence les défis à relever et les enjeux liés à la création d'un espace européen de santé, indissociable de la stratégie pharmaceutique de l'Union qui en constitue un des piliers. La compétence partagée de l'Union dans le domaine de la qualité et de la sécurité des médicaments (art.168§4 c, TFUE), combinée avec la compétence offerte par la base juridique marché intérieur (art. 114 TFUE) est à l'origine du cadre réglementaire actuel dans le domaine des médicaments. Ce cadre sera examiné et questionné à la lumière des propositions présentées par la Commission fin 2020 en vue de créer une Union européenne de la santé et plus particulièrement, à l'aune de la stratégie pharmaceutique de l'Union (à lire en combinaison avec la nouvelle stratégie industrielle présentée par la Commission). Les étudiants seront invités à s'intéresser aux différents aspects et enjeux que recèle cette stratégie tels que, par exemple :



Description du cours (suite) :

- le rôle persistant et incontournable du marché intérieur pour assurer les conditions de l'innovation pharmaceutique et la réalisation d'une souveraineté pharmaceutique : urgence de la sécurisation des approvisionnements en médicaments, lutte contre les pénuries et améliorations proposées par la Commission (rôles de l'EMA et de l'HERA),
- les conséquences de l'adoption du règlement sur l'évaluation des technologies de santé (ETS ou HTA) sur l'accès des patients aux médicaments et le coût de ceux-ci,
- les potentialités offertes par la proposition de règlement sur l'espace européen des données de santé (utilisation seconde des données des patients et les implications du partage des données dans le domaine de la recherche médicale en vue de répondre, notamment, aux besoins non satisfaits (amélioration de la réglementation sur les maladies rares, traitement du cancer) et favoriser la création de médicaments innovants, respectueux de l'environnement dans le cadre de l'économie circulaire.

Il s'agira, de façon plus générale, à la lumière de ces recherches, et sur base des propositions les plus récentes de la Commission et prises de positions du Parlement européen et du Conseil, d'apprécier si la création de l'espace de santé publique proposé sera suffisamment résilient pour faire face aux crises pandémiques futures en centrant l'analyse, dans le cadre de ce séminaire, sur la stratégie pharmaceutique.

Il s'agira de vérifier si effectivement, loin d'être une simple réglementation de nature technique portant sur les médicaments, la stratégie pharmaceutique engage réellement l'Union dans une politique restructurante et d'apprécier si la souveraineté technologique, le recours au numérique (à travers la création de l'espace européen des données de santé), et l'autonomie stratégique revendiquée seront susceptibles, à terme, en remettant le patient au centre des priorités, d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble des patients dans l'Union.

Narratif « La construction d'un modèle européen de frontières »

Ledi Bianku est diplômé en droit de la Faculté de droit de l'Université de Tirana en 1993 et est titulaire d'un LLM en droit européen du Collège d'Europe de Bruges en 1997. Il a été maître des conférences de 1993 à l'Université de Tirana sur le droit international public et professeur titulaire de 1997 à l'Université de Tirana et à l'École albanaise des magistrats jusqu'en 2008. Il est devenu membre du barreau de Tirana en 1994. Il a également été conseiller du Président de la République d'Albanie, du Président du Parlement et du ministre de la Justice et de l'Intégration Européenne, sur les questions de droit de l'UE, de droit des droits de l'homme et de droit international. De 2006 à 2008, il a été membre de la Commission de Venise pour la démocratie par le droit.



De 2008 à 2009, il a été juge à la Cour européenne des droits de l'homme et, de 2016 à 2017, vice-président de la première section. Il est professeur associé à l'université de Strasbourg.

Description du cours :

Master 2 Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion, M2 Droit des produits de santé en Europe

Séminaire : Le rôle du Conseil de l'Europe pour concevoir un espace commun de santé en Europe
(15 heures CM)

Le modèle européen de frontières doit être étudié d'un point de vue extérieur au droit de l'UE pour en saisir toute l'euroanéité. Le droit du Conseil de l'Europe est riche d'enseignements, présentés dans ce séminaire du double point de vue du droit conventionnel et de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme. La santé est un terrain d'analyse privilégié pour observer la création de bribes de droit commun, que les étudiants étudient en synergie avec le droit de la santé développé dans l'UE.

Le séminaire reprend brièvement les mécanismes les plus importantes développées au sein du Conseil de l'Europe en matière de santé, à commencer par la Convention Européenne des Droits de l'Homme, la Convention d'Oviedo sur la Bioéthique, la Charte Sociale Européenne et la Pharmacopée, cette dernière étant le mécanisme fondamental concernant la libre circulation des médicaments en Europe.



Description du cours (suite)

En analysant ensuite la jurisprudence pertinente de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, des questions de santé qui préoccupent nos sociétés d'aujourd'hui sont envisagées, à partir de l'impact de la crise de la Covid19 sur les droits fondamentaux, réflexions continuées avec l'obligation des États européens de protéger la santé de leurs citoyens, les questions de bioéthique, ou de la qualité des traitements médicaux. Dans une époque où l'idée de la Communauté européenne de la santé revient dans les esprits, rappeler les principes fondamentaux dans l'action de chaque États en matière de santé, relève d'un intérêt particulier.

Narratif « La construction d'un modèle européen de frontières »

Rodolphe Muñoz a une formation de juriste en droit européen obtenue au Collège d'Europe à Bruges.

Il a travaillé dans le cadre des dispositifs médicaux au sein de la Commission Européenne et a participé à l'élaboration de la législation sur les dispositifs médicaux (Règlement 2017/745/UE). Il a été en charge plus particulièrement des aspects liés à la traçabilité et aux dispositifs à usage unique.

Il a également collaboré, en tant qu'expert au sein de l'OMS, à des travaux sur l'élaboration d'une nomenclature internationale des dispositifs médicaux. De plus, il a également participé à la formation de certains Etats membres de l'OMS sur la réglementation de l'Union Européenne.

Il enseigne aussi dans d'autres universités : Collège d'Europe et l'Institut d'Etudes Politiques de Paris



Descriptif du cours

Master 2 Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion, M2 Droit des produits de santé en Europe

Séminaire : Le droit commun des dispositifs médicaux (12 h CM) & Frédérique Berrod (8h CM)

La notion de droit commun est essentielle pour mesurer ce qu'il reste de la notion de frontière comme élément de différenciation normative et sa transformation en frontière-protection. Le domaine des dispositifs médicaux est tout particulièrement intéressant dans cette perspective parce que l'UE a fait le choix d'une méthode spécifique d'harmonisation : la nouvelle approche. Elle permet d'allier à la fois une harmonisation poussée et donne une certaine marge de manœuvre aux États ; alors même que les dispositifs médicaux rassemblent un nombre de produits très important et hétéroclite.

Ce cours est aussi conçu pour comprendre comment la norme européenne entre en compétition et aussi en résonance avec le droit des États-Unis, dans un secteur économique tout particulièrement sensible pour la santé mondiale. En effet, la pandémie de COVID a démontré, l'existence d'une interconnexion des différentes économies en terme d'approvisionnement et de normes de qualité. L'ensemble des autres États tiers (hors Union Européenne) ont développé une approche d'harmonisation totalement différentes mettant en première ligne les agences nationales de santé alors que l'Union Européenne a établi un système de contrôle ex-post. Enfin, l'OMS en tant qu'acteur international tente d'assurer une prise en compte des besoins et des spécificités des États économiquement les moins favorisés dont les systèmes de santé sont entièrement dépendants de la livraison de dispositifs de qualité de la part des Etats producteurs. Dans ce cadre, les Etats les moins favorisés font face à un nombre grandissant de dispositifs contrefaits.

Contact : f.berrod@unistra.fr